Bretx, Daux, Grenade, Larra, Launac, Le Burgaud, Menville, Merville, Montaigut, Ondes, Saint-Cézert, Saint-Paul, Thil

Projet **VALTERRA**
Action n°8
de l'Agenda 21

Développement de la filière maraîchage biologique

Espace test
de Save et Garonne (Nord Toulousain)

Un nouvel outil collectif :

L'espace test en maraîchage biologique

Le Projet

La Communauté de communes Save & Garonne souhaite soutenir la filière maraîchage qui est déjà ancrée sur le territoire.
Ce type de culture est en effet présent dans le lit majeur de la Garonne en aval de Toulouse.
Avec l'agglomération toulousaine à sa porte, la Communauté de communes Save & Garonne souhaite privilégier l'approvisionnement local et la réduction de l'empreinte carbone des productions en développant l'emploi sur son territoire.

La Communauté de communes accompagne la structuration et le développement de la filière maraîchage d'amont en aval tout en restant consciente des limites d'intervention de la collectivité locale qui doit, avant tout, s'appuyer sur le monde agricole.
Les élus ont néanmoins des leviers possibles, à travers la protection des zones agricoles, dans leurs documents d'urbanisme, l'aide à l'accession foncière, l'achat par la collectivité de légumes pour la restauration collective.

Panier fourni aux 30 familles membres de l'AMAP - juin 2014

AXE 1 : L'espace test en maraîchage biologique

Il s'agit d'une part, de réaliser un espace test qui permet de "tester" l'activité, d'"*apprendre à entreprendre"*.
Ainsi, les porteurs de projet accueillis pourront tester, en situation réelle, la viabilité de leur projet en se confrontant aux réalités techniques, économiques, sociales et écologiques du métier d'agriculteur.
Cette structure vise à créer un maillon supplémentaire entre la formation et l'installation.

La dimension du projet :
4 à 7 porteurs de projet sur 6 hectares appartenant à la Communauté de communes Save & Garonne, avec une rotation tous les 3 ans maximum.

La CCSG met gratuitement à disposition de la SCIC les équipements et bâtiments nécessaires au fonctionnement.

4 tunnels déjà installés

AXE 2 : L'installation des maraîchers

La seconde opération constitutive du projet concerne l'appui à **l'installation pérenne** des candidats en sortie de couveuse.
La collectivité entend faciliter l'accès au foncier en s'appuyant sur les institutions telles que la SAFER, la Chambre d'agriculture de la Haute Garonne et les partenaires naturels que sont les mairies et le Pays Tolosan.

AXE 3 : L'organisation des débouchés

Le dernier axe consiste à mettre en contact les producteurs et les consommateurs.
Avec ses partenaires, la Communauté de communes Save & Garonne participera à la **structuration de la filière** pour faciliter l'accès de la commande publique aux produits biologiques.

La CCSG a d'ailleurs signé un protocole d'accord avec Toulouse Métropole. Celui-ci prévoit d'axer notre travail sur quatre volets essentiels :

- l'accès au foncier,
- les vocations et la formation au métier de maraîcher,
- la lisibilité et la traçabilité pour des produits correspondant aux compétences techniques locales en agriculture,
- la distribution, les débouchés : notamment via le Marché d'Intérêt National.

Présentation de l'Espace test aux adhérents de l'AMAP

Mise en œuvre à travers la SCIC Save et Garonne Maraîchage

La Structure coopérative

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif Save et Garonne Maraîchage est une structure dédiée à **la production et à la commercialisation des produits maraîchers** cultivés selon la charte de l'agriculture biologique.
Il s'agit d'une SARL à capital variable. Le capital peut augmenter ou diminuer sans aucune formalité d'enregistrement. Les associés peuvent donc entrer et sortir facilement de la société. La responsabilité des associés est limitée à leur apport en capital.

Chaque associé a le même pouvoir dans les assemblées générales : 1 personne = 1 voix.

L'acquisition de parts sociales dans la société est ouverte à toute personne morale ou physique souhaitant adhérer aux projets de la société. Des membres de la société civile peuvent donc également adhérer.

Les coopérateurs actuels sont :

- La Communauté de communes Save & Garonne,
- Le salarié, en charge de l'animation du dispositif,
- Les porteurs de projet bénéficiaires du dispositif,
- Des soutiens professionnels : Erables 31, des producteurs locaux, ...
- Des soutiens institutionnels : Pays Tolosan, CBE, ...
- Des soutiens privés

Les coopérateurs sont regroupés en 5 collèges ayant chacun 20 % des voix.

La SCIC est le moyen d'accompagner la concrétisation de **projets coopératifs et solidaires,** qui permettent l'ancrage des maraîchers biologiques sur le territoire en relation avec des consommateurs locaux.

Vous pouvez dès à présent contribuer à ce projet.
La part social est de 20 €.

Le premier axe du projet est déjà amorcé dans le cadre de la SCIC

La SCIC est en mesure d'accueillir les porteurs de projet, depuis le mois de septembre 2013, pour le démarrage de la production.

Préparation des paniers - juillet 2014

Sa première activité sera en effet de mettre à l'essai des chefs d'exploitations agricoles qui pourraient ensuite s'installer prioritairement sur le territoire de la Communauté de communes.
Le passage en espace test permet de répondre à trois objectifs principaux :

- l'immersion dans un réseau local,
- l'apprentissage du métier d'agriculteur,
- l'évaluation de leur projet d'installation.

Espace test : objectifs et mode d'emploi

> Les objectifs de l'Espace Test :

- **apprendre à entreprendre** en situation réelle :
  Démarrage progressif d'une activité de production maraichère et de commercialisation dans le cadre juridique, fiscal et administratif de la couveuse, sur une période de 1 à 3 ans.
- permettre de **vérifier la faisabilité et la viabilité du projet de création d'entreprise agricole en maraîchage biologique.**
- donner le temps nécessaire pour trouver des terres afin de **devenir maraîcher et gestionnaire**.
- s'intégrer, en vue d'une installation agricole pérenne, dans un réseau de professionnels et de porteurs de projet.

Plantations sous l'un des tunnels avril 2014

> Mode d'emploi de l'Espace Test :

1. Étude et sélection des projets

Nous évaluons, avec le porteur de projet, l'intérêt d'un passage en espace test dans son parcours. Nous tenons compte de **sa motivation, de ses compétences et de sa situation personnelle**.

Les candidatures sont évaluées par des professionnels : représentants du CFPPA d'Ondes, de la Chambre d'Agriculture de la Haute Garonne, d'ERABLES 31, et de la SCIC Save et Garonne Maraîchage.

Plantation pommes de terres avril 2014

2. Test en situation réelle

Le porteur de projet teste son activité pendant une période de un à trois ans. **Il aura la responsabilité de sa parcelle et de sa clientèle**, avec le **soutien d'un animateur**, ancien maraîcher.

Des **débouchés** sont déjà **identifiés** :

Maraîchage diversifié pour marché de plein vent/ paniers/AMAP

Premiers légumes - juin 2014

... ou demi-gros pour magasins spécialisés ou Restauration hors domicile (cantines ...)

Plantation des courges-mai 2014

3. Création de son entreprise

La SCIC et la Communauté de communes Save et Garonne accompagnent et mobilisent leur réseau et leurs partenaires pour permettre aux porteurs de projet d'accéder à **son propre outil de production** (foncier, financement...).

SCIC *Save* et Garonne Maraichage
Hicham Jebrane, Animateur de l'Espace test
scic.sgm@laposte.net 06 34 67 54 72

Communauté de communes Save & **Garonne**
Marie Moréac, Chargée de projet
Rue des Pyrénées - 31330 Grenade
05 61 82 85 55

www.cc-saveetgaronne.fr